

La formation continue des agents du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

CTM- section spécialisée formation continue 24/11/2020

Réalisation budget 2019-Prévision 2020

Le budget unique de la formation continue concerne tous les secteurs d'emplois (sanitaire, agriculture et enseignement agricole) du MAA.

Il est géré sur le BOP 215 et comporte trois parties :

- 1) le budget central pour le financement des actions du niveau national ;
- 2) le budget pour le financement des actions mises en place par les DRAAF/DAAF
- 3) le budget relatif au financement de l'activité des formateurs internes du MAA

A- PRÉVISION BUDGÉTAIRE : Document de répartition initiale des crédits et des emplois (DRICE)

Concernant le budget 2020 pour la formation continue, il convient :

- 1 - de prendre en compte la mise en place du programme budgétaire interministériel 333 (programme 354 depuis le 1^{er} janvier 2020) pour le niveau régional, hors secteur enseignement agricole, qui impacte les frais de déplacements des agents et le financement des formations dites transverses ;
- 2 - de maintenir en 2020 un budget par agent identique à 2019 (soit une base de 219 € par agent hors titre 2)

DRICE (en euros)	2016	2017	2018	2019*	2020*
BOP 215 central	2 210 808	2 210 808	2 210 808	2 210 808 + GPI* : 110 291 = 2 321 099	2 215 660 + GPI* : 147 055 = 2 362 715
BOP 215 déconcentré	2 785 105	2 569 517	2 517 849	2 490 912	2 310 034**
Formateurs internes (P215 titre 2)	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Total	5 295 913	5 080 325	5 028 657	5 112 011	4 972 749

DRICE : document de répartition initiale des crédits et des emplois

* Grand plan d'investissement (GPI)

** + transfert P354 DOM = 128 537 €

B- Réalisation 2019

Réalisation (en euros)	2016	2017	2018	2019*
BOP 215 central	2 044 792	2 100 201	2 150 583	2 261 009 euros
BOP 215 déconcentré	2 546 123	2 402 773	2 371 223	2 315 942 euros
Formateurs internes (titre 2)	150 458	(1) 403 714	269 114	265 264 euros
Total Dépenses formation	4 741 373	4 906 688	4 790 920	4 842 215 euros
% de réalisation/DRICE (hors titre 2)	92 %	94 %	95,6 %	95,2%

(1) rattrapage en 2017 de dossiers impayés au titre de 2016

C- Focus sur les dépenses du BOP 215 Central

Le budget « central » de la formation continue géré par le BFCDG est présenté selon 5 axes :

Dotation des Directions d'Administration Centrale et de la Délégation AC	Adm. Centrale 11%
Accompagnement des réformes, évolution des métiers et missions, animation : AGORHA, CHORUS, QGIS, Formation des AS, management, ...	Accomp. évolutions 12%
Formations des préparations aux examens/concours et professionnalisation des membres de jury de concours (marchés nationaux)	Exam/conc et profes. jury 5%
Dispositifs nationaux dans l'enseignement agricole : formation des cadres, TUTAC, rénovation des diplômes, ...	Formation Enseig. Agric 48%
Actions du programme national de formation (EA et SD)	PNF 24%

Dépenses en 2019

